

COMPTE RENDU

Conseil Municipal du 04 août 2020

Présents : Béatrice BERTRAND, Pauline ROMERA, Joëlle CHAUVET, Michel BOYER, Fanny WLODAZ, Romain MOSTACCHI, Nicole BERT, Guillaume LARIS, Marc ESCLARMONDE, Julien LARIS, Pascal COLOMER, Alain ROUMIGUIÉ, Olivier PERISSET

Représentés : Christian MUXART par Michel BOYER, Robert CRAIG par Alain ROUMIGUIÉ

Secrétaire de séance : Monsieur Michel BOYER

La séance est ouverte à 19h00

2020_054 - BENEVOLES CENTRE DE SANTE PUBLIC

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a mis en place une commission « centre de santé » pour poursuivre le travail visant à ouvrir un centre de santé public avec l'embauche de deux médecins généralistes et de secrétaires médicales. La date d'ouverture est prévue au 1^{er} novembre 2020.

Beaucoup de travail administratif reste encore à réaliser avant de pouvoir ouvrir la structure et le personnel administratif de la commune à des difficultés pour supporter cette charge de travail supplémentaire. Des personnes du collectif citoyen qui travaillent sur le dossier depuis un an se sont proposées pour continuer à assurer bénévolement mais officiellement la poursuite des travaux administratifs pour le compte de la commune.

Les bénévoles pourraient alors travailler en mairie, utiliser l'adresse mail du centre de santé, téléphoner au nom de la mairie, utiliser le matériel, etc... comme tout autre agent de la collectivité.

Cette organisation serait applicable dès la signature d'une convention avec les personnes bénévoles.

Le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur cette question,

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE Madame le maire à signer le projet de convention joint en annexe de la délibération.

2020_055 - PROJET DE REHABILITATION DE L'ANCIEN ATELIER MUNICIPAL

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Mme Pauline ROMERA fait un compte rendu de la commission tourisme et présente un projet de développement portant sur 3 axes :

- Les activités de pleine nature, (Autour du Mont Tauch : randonnées pédestres/VTT/parapente)

- Le patrimoine,
- L'oenotourisme.

L'idée serait de réhabiliter l'ancien atelier municipal situé Promenade Dr Chavanette) afin d'y installer en rdc un point information tourisme, une billetterie pour les activités qui seraient mises en place, un retour village avec des expositions, un lieu de mémoire et le musée « Georges POUS ». L'étage pourrait accueillir une maison des associations par exemple.

Ce grand bâtiment est bien situé, au centre du village, avec un parking ombragé à côté.

Mme le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la commission à travailler sur le projet de réhabilitation de l'ancien atelier municipal.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE la commission tourisme à travailler sur le projet de réhabilitation de l'ancien atelier municipal.

2020_056 - ENGAGEMENT DE DEPENSE - CADEAU A UNE CENTENAIRE

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Vu la délibération n° 2016-086 en date du 6 décembre 2016 relative à la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale,

Considérant qu'il convient d'intégrer dans le budget communal les dépenses liées aux actions qui auraient pu antérieurement relever du CCAS,

Mme le maire propose au conseil municipal d'offrir un bouquet de fleur à Mme Josette MAS, habitant rue du Faubourg à TUCHAN, qui a fêté ses 100 ans cette année.

Le conseil municipal,

DECIDE d'offrir un bouquet de fleur d'une valeur maximale de 40 € TTC à Mme Josette MAS demeurant rue du Faubourg à TUCHAN pour son 100ème anniversaire,

DIT que les crédits sont inscrits au budget communal 2020.

2020_057 - ENGAGEMENT DE DEPENSE - BENEVOLES MASQUES COVID 19

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Mme le Maire rappelle que de nombreux bénévoles ont participé à la confection de masques en tissus pendant le confinement afin de pouvoir les distribuer à la population dans le cadre de la lutte contre le covid-19.

Etant donné que le virus est toujours présent et qu'il ne peut pas être organisé un apéritif pour les remercier, Mme le Maire propose d'offrir un panier garni avec des produits locaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

AUTORISE l'achat d'un panier garni à chaque bénévole d'une valeur de 25 € maximum selon la liste annexée à la délibération (25 bénévoles).

DEMANDE à Joelle CHAUVET, Nicole BERT et Alain ROUMIGUIE de se charger de la préparation des colis et de la distribution avant le 15 septembre 2020.

2020_058 - REGLEMENT INTERIEUR PISCINE MUNICIPALE

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de valider le règlement intérieur de la piscine municipale de Tuchan,

Mme le Maire propose de valider le règlement intérieur joint à la délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

APPROUVE le règlement intérieur de la PISCINE MUNICIPALE DE TUCHAN annexé à la délibération.

PRECISE en complément de la délibération du 10 juillet, que les petits enfants de Tuchanais bénéficie également de l'accès gratuit à la piscine municipale.

La séance est levée à 20h25

*Le secrétaire de séance,
Michel BOYER.*

*La Présidente,
Béatrice BERTRAND.*